



Carole DELGA  
Ancienne ministre  
Présidente

Toulouse, le 21 mars 2022

**Mesdames, Messieurs les  
Chef.fe.s d'Etablissement**

**NOS RÉF. : DSSOL/SECS/EM/CG/D22-00305**

**AFFAIRE SUIVIE PAR :** Corinne GIACOMETTI

**CONTACT :** [corinne.giacometti@laregion.fr](mailto:corinne.giacometti@laregion.fr)

Tél.: +33 (0)4 67 22 90 05

**OBJET : Formation PSC1 via la carte Jeune**

Mesdames et Messieurs les chef.fe.s d'établissement,

Parce que les jeunes sont notre avenir et que la santé est l'affaire de tous et toutes, la Région Occitanie a décidé l'élargissement de la Carte jeune aux formations aux premiers secours. Avec plus de 700 000 jeunes dont 230 000 lycéen.ne.s, la jeunesse constitue une priorité pour la Région et un formidable levier de changements.

Les élus régionaux, réunis en Assemblée plénière le 16 juillet 2021, ont décidé de permettre à chaque détenteur de la Carte Jeune d'être formé gratuitement aux Premiers Secours.

La Carte Jeune ayant démontré toute son efficacité en permettant aux jeunes l'accès à un grand nombre d'aides de la Région, sans distinction d'origine sociale ou de territoire, elle sera dotée à partir de l'année scolaire 2021-2022 de cette offre supplémentaire pour agir pour la santé.

L'accès gratuit à une formation aux premiers secours sera activable une fois dans le cursus lycéen en dehors du temps scolaire et durant toute l'année (soit pendant les week-ends, les vacances scolaires, les temps libres). Il s'agit d'offrir la possibilité à chaque lycéen.n.e d'accéder gratuitement au Certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Avec cette nouvelle aide, la Région souhaite contribuer à une prise de conscience et une responsabilité collective face à cet enjeu de santé publique et de civisme. Elle veut renforcer le pouvoir d'agir et de sauver des vies en donnant les moyens aux jeunes de disposer des bases du secourisme et donc de prodiguer les gestes élémentaires de premiers secours.

Cette nouvelle mesure régionale se veut complémentaire des obligations de l'Etat en la matière et vient renforcer les formations que vous pouvez mettre en œuvre dans vos établissements sur le temps scolaire.

Sachant pouvoir compter sur votre soutien pour encourager l'utilisation de cette nouvelle aide, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les chef.fe.s d'établissement, à l'expression de mes salutations distinguées

**Carole DELGA**

